EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **25 septembre 2015 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt cinq septembre deux mille quinze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Isabelle LAVEST à Manuela FERREIRA DE SOUSA, Gérard BOHNER à Jean-Christophe CERVANTES, Dominique BRIAT à Pascal GUITTARD, Magali GALLAIS à Nicole PRIEUX, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

M. le Maire suspend la séance à 18h10 suite à l'intervention des manifestants des Ateliers de Construction du Centre. M. le Maire reprend la séance à 18h40 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
M. Jean-Pierre LAVIGNE arrive pendant la suspension de séance.
M. Jean-Luc BLANC arrive pendant le débat de la question n°1.
M. Jérôme GODARD donne pouvoir à M. Philippe BOHELAY et quitte la séance avant le vote de la question n°4.
M. le Maire suspend la séance à la demande de M. BRENAS à 21h05 après le vote de la question n°4. M. le Maire reprend la séance à 21h10 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
M. Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avec le pouvoir de Mme Isabelle PADOVANI avant le vote de la question n°5 sans laisser de pouvoir.
M. Simon POURRET donne pouvoir à M. Grégory BERNARD et quitte la séance avant le vote de la question n°8.
M. le Maire suspend la séance à 22h35 pendant le débat de la question n°8. M. le Maire reprend la séance à 22h40 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
M. Alain LAFFONT (donne pouvoir à M. Florent NARANJO) et Mme SylvianeTARDIEU (donne pouvoir à M. Pierre MIQUEL) quittent la séance avant le vote de la question n°9.
Mesdames et Messieurs François BARRIERE, Géraldine BASTIEN, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Edith CANDELIER, Louis COUSTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Christiane JALICON, Jean-Pierre LAVIGNE, Fabienne MONTEL et Didier MULLER quittent la séance avant le vote de la question n°10 sans laisser de pouvoir.

Rapport N° 45

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Mesdames et Messieurs DULAC-ROUGERIE, BERTUCAT, POURRET, NOUHEN, ROGUE-SALLARD, VIMONT et NARANJO ne prennent pas part au vote en tant que membres au CA de l'OMS.

Chaque année, plusieurs associations sollicitent l'aide de la Ville pour l'organisation de diverses manifestations. La Ville consacre une enveloppe budgétaire (65 / 40 / 6574 / 272 – SDG 65) d'un montant de 58 000 €. Le solde du crédit s'élève à 5 500 €.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, l'attribution des subventions ci-dessous :

Stade Clermontois Omnisports

La section Athlétisme du Stade Clermontois Omnisports organisera le 21 novembre 2015 la 58ème édition du Cross de Volvic. Il s'agit du plus vieux cross de France. Organisé sur le site des eaux de Volvic, le Cross Volvic Elite 2015 est ouvert à tous pour les randonnées et dès l'âge de 6 ans pour les courses.

Un cross ouvert à tous dès 6 ans, licenciés FFA, USEP ou non licenciés, en individuel ou par équipe "Challenge Entreprises" est organisé ; ainsi que deux courses élites avec les meilleurs français, mais également deux parcours de randonnées. En 2014, la manifestation a battu son record de participants (1 872 arrivants pour 2 203 inscrits).

Budget Prévisionnel : 154 500 €
Subvention 2014 : 3 000 €
Subvention sollicitée : 5 000 €
Autres Subventions sollicitées (Etat, CR, CG, CA, …) : 27 000 €
Subvention proposée : 3 000 €

Office Municipal du Sport de Clermont-Ferrand

La 25ème édition de Courir à Clermont aura lieu le dimanche 04 octobre 2015 autour de la Place de Jaude. Elle créera l'évènement au coeur de la Ville. Des centaines de participants, licenciés ou non, pratiquants réguliers ou simples amateurs se côtoieront pour partager leur passion de la course à pied.
L'Office Municipal du Sport de Clermont-Ferrand est l'association sportive habilitée à définir le contenu sportif des épreuves. Il assure également la coordination des épreuves réservées aux jeunes "les 1ères foulées". Il coordonne également le recrutement et la gestion des bénévoles.
Les co-organisateurs ont décidé de décaler la manifestation au mois d'octobre afin de ne pas rentrer en concurrence avec diverses manifestations sportives, telle que "La Clermontoise".

Budget Prévisionnel : 8 400€
Subvention 2014 : 1 000 €
Subvention sollicitée : 1 000 €

Autres Subventions sollicitées (Etat, CR, CG, CA, …) : 1 950 €
Subvention proposée : 1 000 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 06 Octobre 2015,

Le Maire,

Olivier BIANCHI